



Qualifiant de fiasco le sit-in de C64



Steeve Mbikayi : « Le peuple ^{P.2} doit trancher par référendum »

Le gouvernement rejette le bilan de l'opposition P.4

La tenue des Léopards à leur arrivée aux États-Unis fait sensation dans les médias P.12



Qualifiant de fiasco le sit-in de C64

Steeve Mbikayi : « Le peuple doit trancher par référendum »

24NEWS HEBDO
Formés pour informer, actualité 24 heures.

EQUIPE

Directeur Général :
Jacques Amboka Mokoko

REDACTION CENTRALE

Rédactrice en chef :
Sylvie Ndaye

Secrétaire de rédaction :
Gires Kasongo

Secrétaire de rédaction adjoint : Don Mbavu

JOURNALISTES

Gires Kasongo
Zephy Amboka
Faustin Kalenga
Betty Feza
Eunice Mukika
Nezolo Bura
Don Mbavu
Jacques Amboka

CORRESPONDANTS

Lubumbashi : Los Adonis

Congo- Brazzaville :
Solange Gandja

Angola :
Gonçalves Emmanuel Neves

Côte d'Ivoire :
Olive Adjakotan

Belgique :
Paulo Maria Tchiwahil

Commercial :
Arlette Mpiko

Web master :
Reddy Mavungu
Urbain Kavula

Intégrateur de contenu :
Betty Feza
Nathan Amboka
Moïse Mbikayi
Freddy Lumbala

Administration :

Finances : Libya Mopambo
Jodelle

Marketing : Solange Jenny
Benly

Contact: +243828768314



Le week-end dernier a été marqué par une manifestation de l'opposition regroupée au sein du C64, une plateforme réunissant plusieurs leaders de l'opposition, notamment Martin Fayulu, Jean-Marc Kabund, Moïse Katumbi et Delly Sesanga, pour ne citer que ceux-là. Le C64 avait appelé à un sit-in devant le Palais du Peuple et a maintenu son mot d'ordre malgré l'appel des autorités provinciales à délocaliser la manifestation.

Dans une interview exclusive accordée à RT en Français et à 24 News Agency, Steeve Mbikayi, député national et cadre de l'Union sacrée, la famille politique du Chef de l'État, a réagi à cette manifestation ainsi qu'à la question du changement de la Constitution. Selon lui, cette réforme constitue une voie vers une meilleure gouvernance. Il qualifie par ailleurs la Constitution de 2006 de « Constitution de transition ».

24 News Agency : L'opposition a manifesté ce vendredi lors d'une mobilisation qui a dégénéré. Quelle lecture en faites-vous ?

Steeve Mbikayi : Le sit-in organisé aujourd'hui nous a révélé que le C64 est une opposition fantôme qui n'a pas de peuple derrière elle. Dans une ville de plus de 15 millions d'habitants, mobiliser à peine 300 personnes démontre qu'en face de

la majorité, il n'y a pratiquement rien.

Ils ont simplement voulu créer du buzz pour attirer l'attention des policiers, d'autant plus que certains militants étaient munis de machettes pour provoquer des incidents. Ils ont voulu fabriquer un événement à vendre à la presse internationale. Sinon, dans les faits, ce sit-in est un fiasco total. Cela signifie que le boulevard du changement de la Constitution est aujourd'hui largement ouvert pour nous, car nous estimons que c'est également l'aspiration de notre peuple.

24 News Agency : Pourquoi vouloir changer la Constitution qui a pourtant permis la mise en place des institutions actuelles ?

Steeve Mbikayi : Évidemment, cette Constitution nous a permis de mettre en place les institutions actuelles. Cependant, elle a toutes les allures d'une Constitution de transition, issue du dialogue entre belligérants. Elle a été rédigée par des constituants primaires sans mandat électif, soumise au référendum puis promulguée par un chef de l'État qui n'était pas issu d'une élection au suffrage universel.

Aujourd'hui, nous disposons d'institutions légitimement élues. Nous sommes donc en droit de rédiger une Constitution par des représentants investis du mandat

du peuple, laquelle sera soumise au référendum avant d'être promulguée par un président élu.

Le deuxième aspect concerne la gouvernance. La Constitution de 2006 a créé des institutions que je qualifie de budgétivores. Nous sommes dans un pays en crise et nous avons 27 parlements provinciaux, 27 gouvernements provinciaux, ainsi qu'un Sénat qui, à certains égards, fait doublon avec l'Assemblée nationale. Ce sont, à mon avis, des dépenses inutiles. L'argent qui devrait être affecté au social de la population est

une nouvelle, adaptée au contexte actuel.

24 News Agency : Changer la Constitution dans ce contexte sécuritaire tendu, alors qu'une partie de l'Est du pays est sous le contrôle du M23/AFC soutenu par le Rwanda, ne présente-t-il pas le risque de voir ces groupes brandir la carte de l'autodétermination ?

Steeve Mbikayi : L'occupation étrangère ne va pas nous empêcher de réfléchir. Jusqu'à ce jour, aucune date n'a été avancée pour l'organisation du référendum

conviction que cette année nous tournerons cette page. Les troupes d'occupation doivent partir. J'ai confiance dans le combat que mène le Chef de l'État pour bouter le Rwanda et ses supplétifs hors du territoire national. Cela ne nous empêche donc pas de nous préparer afin que, lorsque les conditions seront réunies, nous puissions consulter le peuple.

24 News Agency : On se souvient du combat mené autrefois par l'opposition, aujourd'hui au pouvoir, contre toute modification de la Constitution. Qu'est-ce qui justifie ce revirement ?

Steeve Mbikayi : À l'époque, le changement de la Constitution visait à pérenniser un pouvoir issu d'une rébellion. Le pouvoir du président Kabila était un pouvoir issu d'une rébellion. Depuis 1965, le pouvoir avait été confisqué, d'abord à travers le coup d'État de Mobutu, puis avec la rébellion de Kabila.

Aujourd'hui, nous avons un pouvoir issu du peuple, sans passer par l'étranger. Nous sommes donc en droit d'engager des réformes pour assurer une meilleure gouvernance du pays.

Propos recueillis par Jacques Amboka



gaspillé dans ces institutions. En voulant, par exemple, supprimer les assemblées provinciales, nous nous heurtons à l'article 220 de la Constitution qui fixe certaines compétences des provinces. Pour ne pas violer cette Constitution, nous pensons qu'il faut en élaborer

ni pour la mise en place d'une nouvelle Constitution à soumettre au peuple. Nous devons d'abord disposer d'une loi sur le référendum et tenir compte du contexte.

D'ailleurs, concernant cette occupation rwandaise, j'ai la ferme

CPI : Karim Khan suspendu après de graves accusations de harcèlement sexuel

Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, a été suspendu de ses fonctions avec effet immédiat, a annoncé le directeur de la juridiction le lundi 8 juin au soir. Cette décision intervient à la suite d'une enquête interne de dix-huit mois portant sur des allégations de harcèlement sexuel formulées par une collaboratrice.

En poste depuis 2021, le magistrat britannique dirigeait le Bureau du procureur de la CPI, chargé des enquêtes et des poursuites concernant les crimes les plus graves relevant du droit international, notamment les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocides. Sa suspension

marque un tournant important pour cette institution judiciaire internationale basée à La Haye.

Selon un rapport du Bureau des services de contrôle interne des Nations unies, Karim Khan aurait eu, à plusieurs reprises, des contacts sexuels non consentis avec son assistante. Les faits allégués se seraient déroulés dans différents contextes, notamment dans son bureau, à son domicile, ainsi que lors de missions officielles à l'étranger. Ces conclusions ont conduit les instances dirigeantes de la CPI à adopter une mesure conservatoire immédiate, dans l'attente des suites institutionnelles de l'affaire.

La direction de la Cour estime que cette suspension est nécessaire pour préserver l'intégrité de l'institution et garantir le bon déroulement de la procédure d'enquête. Elle insiste sur le fait que cette mesure ne constitue pas encore une décision de culpabilité, mais une action préventive visant à assurer la transparence et la crédibilité de la justice internationale.

De son côté, Karim Khan rejette fermement l'ensemble des accusations portées contre lui. Par la voix de ses avocats, il dénonce une décision qu'il qualifie « d'illégale et non étayée par des preuves suffisantes ».

Sit-in à Kinshasa

Le gouvernement rejette le bilan de l'opposition



Dans un communiqué, l'exécutif provincial présente un bilan provisoire faisant état de vingt blessés légers, dont quinze éléments des forces de l'ordre et cinq manifestants. Les autorités signalent également l'incendie de cinq véhicules au cours des troubles observés dans plusieurs secteurs de la ville.

Selon le gouvernement provincial, les violences ne seraient pas directement liées à l'exercice du droit de manifester, mais à l'action de groupes d'individus armés d'armes blanches. Ces derniers auraient tenté de franchir les dispositifs de sécurité mis en place autour du lieu de rassemblement avant de s'en prendre aux policiers chargés du maintien de l'ordre.

Les autorités affirment que les forces de sécurité sont intervenues afin de contenir les débordements et de protéger les personnes ainsi que les biens publics et privés. Elles soutiennent que les mesures prises visaient exclusivement à rétablir l'ordre face à une situation devenue préoccupante. Tout en réaffirmant son attachement

aux principes démocratiques, le gouvernement provincial rappelle que la liberté de manifester demeure un droit garanti par la Constitution. Toutefois, il souligne que l'exercice de ce droit doit s'effectuer dans le strict respect des lois de la République et des règles destinées à préserver l'ordre public.

Face aux actes de violence enregistrés, l'exécutif provincial annonce son intention d'engager des poursuites judiciaires. Les autorités indiquent vouloir identifier les auteurs présumés des actes de vandalisme, des destructions de biens et des troubles à l'ordre public afin qu'ils répondent de leurs actes devant les juridictions compétentes.

Cette position intervient alors que l'opposition maintient sa propre version des faits et continue de dénoncer ce qu'elle considère comme une répression de son action politique. Les divergences observées entre les deux camps illustrent les tensions persistantes autour de la gestion de cette manifestation et compliquent davantage l'établissement d'un bilan unanime

ment accepté.

Dans l'opinion publique, les circonstances exactes des incidents continuent de susciter des interrogations. Plusieurs observateurs estiment que des enquêtes indépendantes pourraient permettre d'établir les responsabilités et de faire toute la lumière sur les événements qui ont marqué cette journée de mobilisation.

En attendant d'éventuelles investigations, le gouvernement provincial de Kinshasa campe sur sa position. Il insiste sur l'absence de décès liés à ces incidents et réaffirme sa détermination à poursuivre toute personne impliquée dans les actes de violence signalés.

Cette nouvelle controverse intervient dans un contexte politique marqué par de vifs débats sur plusieurs questions nationales, renforçant l'attention portée aux relations entre les autorités et l'opposition à l'approche d'échéances politiques importantes.

Don de Dieu Mbavu

À l'ancien Président Joseph Kabila Kabange



Les rapports de la MONUSCO, du BC

Nous avons pris connaissance de votre message du 11 juin 2026. Vous avez raison sur un point essentiel : le Congo est un et indivisible. Ce principe ne se discute pas. Il constitue le socle du pacte républicain, consacré par la Constitution du 18 février 2006, comme par celles qui l'ont précédée.

Sur la mémoire et la crédibilité de la parole

Vous affirmez vous-même : « Je n'ai pas toujours été entendu, moins encore compris ». Vous avez raison. Dix-huit années de pouvoir laissent des traces indélébiles, surtout lorsqu'elles ont profondément marqué la vie d'un peuple. La parole publique se mesure à l'aune des actes.

Sur la gouvernance

Les rapports de la Cour des comptes, de l'IGF et de la Banque mondiale ont documenté les difficultés persistantes des services de base et la persistance de la pauvreté. En 2018, près de 63 % des Congolais vivaient sous le seuil de pauvreté. Le peuple espérait des hôpitaux fonctionnels, des écoles viables et des routes praticables ; il a souvent été confronté à la débrouille devenue un mode de survie.

Sur les droits et libertés

NUDH et de Human Rights Watch entre 2001 et 2018 ont relevé de graves violations des droits humains : répression de marches pacifiques, notamment en janvier 2015, septembre 2016 et février-mars 2018 ; arrestations d'opposants ; assassinats de journalistes et de militants des mouvements citoyens.

L'usage de gaz lacrymogènes à l'intérieur d'églises catholiques lors des marches du CLC en 2017-2018 a particulièrement choqué l'opinion, et a été dénoncé par la CENCO ainsi que par la communauté internationale.

Sur la justice

L'assassinat de Floribert Chebeya et de Fidèle Bazana en juin 2010 demeure un symbole douloureux. Malgré les condamnations judiciaires, de nombreuses zones d'ombre persistent, et la famille continue de réclamer la vérité complète. Tant que toute la lumière n'est pas faite, la plaie reste ouverte.

Sur l'armée

Les processus de brassage et de mixage (2003-2009), incluant l'intégration d'anciens groupes rebelles soutenus de l'extérieur, notamment par le Rwanda et l'Ouganda, ont été critiqués pour avoir

fragilisé la chaîne de commandement et rendu l'armée hétérogène.

Il en est résulté une armée nationale affaiblie, parfois transformée en un espace d'intérêts contradictoires, au lieu d'être un bloc républicain cohérent. Un peuple sans armée forte demeure vulnérable et désorganisé.

Sur la parole et la mémoire collective

Rappeler ces faits sans reconnaissance des responsabilités peut raviver des blessures profondes. Comme une mémoire non apaisée, cela réveille des douleurs encore vives dans la conscience collective du peuple congolais.

Sur la Constitution

Vous avez déclaré publiquement : « C'est ma Constitution ». Une telle affirmation pose problème. Une Constitution ne peut être la propriété d'un individu. L'article 5 est clair : la souveraineté appartient au peuple.

On ne conserve pas un texte fondamental comme un instrument personnel. Si changement il doit y avoir, il doit résulter de la volonté populaire, dans le respect des articles 218 et 219, à travers un débat national transparent et, si nécessaire, un référendum.

La Constitution de 2006, malgré ses imperfections, a permis l'alternance de 2019. Elle ne peut être modifiée ni par calcul politique, ni par nostalgie, ni par convenue personnelle.

Sur l'unité nationale

Vous appelez à défendre un Congo « un et indivisible ». Nous partageons ce principe. Mais l'unité nationale se construit d'abord par la justice, la vérité et la réparation des blessures du passé, notamment celles liées à la situation sécuritaire dans l'Est du pays. Les responsabilités historiques ne peuvent être éludées. L'unité ne se proclame pas : elle se construit dans les actes.

Ndeko Joseph Kabila, le peuple congolais a évolué. Il écoute, il observe et il juge. Il n'attend plus d'orientation de ceux qui ont dirigé le pays pendant dix-huit ans. Ce qu'il attend aujourd'hui, ce ne sont pas des discours, mais la justice, la paix à l'Est, le pain, et le respect de sa dignité. Le Congo appartient exclusivement aux Congolais. Il n'appartient ni à un homme, ni à un clan. Il est un et il restera un et indivisible.

Henry Mutombo Miken

Écrivain et chercheur en fiscalité, acteur politique

Répression du sit-in de la C64

« Nous ne nous arrêterons pas là, nous nous battons jusqu'au bout », déclare Mike Mukeybayi



L'ancien député provincial de Kinshasa et cadre politique Mike Mukeybayi a vivement réagi à la répression du sit-in organisé le vendredi 12 juin par la coalition C64 devant le Palais du Peuple à Kinshasa. Cette mobilisation, organisée pour protester contre le projet de révision constitutionnelle, a dégénéré en affrontements avec les forces de l'ordre.

Selon les responsables de l'opposition, les incidents auraient fait au moins quatre morts et plusieurs blessés graves. Ces chiffres, toutefois, n'ont pas encore été confirmés par une source officielle indépendante. Les autorités, de leur côté, n'ont pas encore communiqué de bilan détaillé sur ces événements.

Dans une déclaration rendue publique, Mike Mukeybayi, également coordonnateur d'Ensemble pour la République à Kinshasa, accuse les autorités d'avoir utilisé une force excessive contre des manifestants pacifiques. Il dénonce une

répression qu'il qualifie de brutale et disproportionnée.

« Les preuves sont là. Le monde a vu que nous étions face à un régime barbare. La police s'est associée aux Forces du progrès pour attaquer le siège de l'ECiDé. Cela a conduit à des pertes en vies humaines. Selon les informations dont nous disposons, il y aurait quatre morts. Certaines personnes auraient même été tuées à mains nues, après avoir été molestées et tabassées. C'est très grave. Monsieur Tshisekedi devra répondre de ses actes », a-t-il déclaré.

Ces accusations interviennent dans un contexte politique déjà tendu autour de la question de la révision constitutionnelle, un sujet qui divise profondément la classe politique congolaise. Pour l'opposition, cette initiative serait une manœuvre visant à ouvrir la voie à un maintien prolongé au pouvoir du chef de l'État, Félix Tshisekedi, ce que le pouvoir réfute. Mike Mukeybayi estime que ces

événements traduisent une volonté de museler les voix dissidentes. Il considère que la répression enregistrée lors du sit-in s'inscrit dans une stratégie plus large visant à décourager toute contestation politique.

« C'est regrettable que cela se produise sous le mandat de Félix Tshisekedi simplement parce que certains veulent lui rappeler qu'il est à son deuxième mandat. Faut-il pour autant ôter la vie à des Congolais ? Nous ne nous arrêterons pas là. Nous nous battons jusqu'au bout », a-t-il affirmé avec fermeté.

Lors de cette manifestation, plusieurs figures de l'opposition auraient également été touchées par les violences. Parmi elles figurent Martin Fayulu, Jean-Marc Kabund, Delly Sesanga et Ados Ndombasi, qui auraient tous rapporté des blessures à des degrés divers lors des affrontements.

De leur côté, les autorités n'ont pas encore réagi officiellement à ces accusations ni confirmé les bilans avancés par les responsables de la coalition C64. Cette absence de communication officielle contribue à entretenir les tensions et les spéculations autour des circonstances exactes de la répression.

En attendant d'éventuelles enquêtes indépendantes ou des clarifications du gouvernement, les deux camps maintiennent des versions contradictoires des faits. Cette situation illustre une fois de plus la forte polarisation politique qui caractérise le débat public en République démocratique du Congo, notamment autour des questions institutionnelles et électorales.

Pour Mike Mukeybayi et ses alliés, la mobilisation ne s'arrêtera pas malgré la répression. Ils promettent de poursuivre leur combat politique jusqu'à obtenir, selon eux, le respect des principes démocratiques et de la Constitution.

Zéphyrin Amboka Pengume

Martin Fayulu accuse les « Forces du progrès » d'avoir tué deux personnes avec la complicité de la police



Le président du parti Engagement pour la Citoyenneté et le Développement (ECiDé), Martin Fayulu, a vivement réagi après la dispersion du sit-in organisé le vendredi 12 juin à Kinshasa par la coalition C64. Cette manifestation visait à protester contre le projet de révision de la Constitution et devait se tenir devant le Palais du Peuple afin d'interpeller les représentants de la nation.

La mobilisation a toutefois été interrompue par l'intervention de la Police nationale congolaise, qui a procédé à la dispersion des manifestants. Les forces de l'ordre ont empêché les participants d'accéder au site prévu pour le rassemblement, entraînant des tensions et des affrontements entre policiers et militants de l'opposition.

Dans la foulée de ces incidents, Martin Fayulu, qui affirme avoir été blessé lors des heurts, accuse la police d'être directement impliquée dans la mort de deux personnes. Il met également en cause la complicité présumée d'éléments qu'il identifie comme appartenant aux « Forces du progrès », un groupe qu'il accuse d'avoir participé aux violences.

« Nous sommes bloqués ici avec Prince Epenge, Jean-Marc Kabund et d'autres leaders qui sont blessés. La

police est en train d'aider les éléments des Forces du progrès. Ils ont déjà tué deux personnes et la police a emporté les corps », a-t-il déclaré dans une communication faite en marge des incidents.

L'opposant affirme également que les forces de l'ordre auraient utilisé des balles réelles lors de l'intervention visant à disperser la manifestation. Selon lui, la situation a rapidement dégénéré lorsque les manifestants ont été repoussés en direction des abords du Palais du Peuple, où des affrontements directs auraient eu lieu. « Ils nous ont repoussés jusqu'au Palais du Peuple. Ensuite, ils ont commencé à tirer à balles réelles. Comme nous étions très proches, ils ont utilisé des matraques. Delly Sesanga est blessé, Jean-Marc Kabund est blessé, moi-même je suis blessé, ainsi que d'autres personnes. Il y a eu deux morts », a-t-il ajouté.

Ces déclarations ont immédiatement suscité de vives réactions dans les milieux politiques, mais n'ont pas encore été confirmées par une source officielle indépendante. Les autorités provinciales de Kinshasa n'ont pas encore publié de bilan détaillé des incidents survenus lors de cette manifestation.

Par ailleurs, il convient de rappeler que le sit-in de la coalition C64 avait

été interdit en amont par les autorités provinciales, qui invoquaient des raisons de sécurité et de maintien de l'ordre public. Malgré cette interdiction, certains leaders de l'opposition ont maintenu leur appel à la mobilisation.

Les circonstances exactes des violences restent donc sujettes à controverse, chaque camp présentant une version différente des faits. D'un côté, l'opposition dénonce une répression brutale ayant entraîné des pertes en vies humaines ; de l'autre, les autorités n'ont pas encore communiqué officiellement sur un éventuel bilan humain.

Dans ce climat de fortes tensions politiques, l'affaire suscite de nombreuses interrogations au sein de l'opinion publique, notamment sur les responsabilités des différents acteurs impliqués dans ces affrontements.

En attendant d'éventuelles enquêtes indépendantes ou des clarifications officielles, les accusations de Martin Fayulu viennent encore accentuer les tensions entre pouvoir et opposition autour de la question sensible de la révision constitutionnelle.

Zéphyrin Amboka Pengume

Fayulu et Kabund ensanglantés après la dispersion du sit-in de l'opposition



Le sit-in organisé le vendredi 12 juin par la coalition de l'opposition à Kinshasa a tourné à l'affrontement après l'intervention des forces de l'ordre aux abords du Palais du Peuple. La mobilisation, maintenue malgré les restrictions annoncées par les autorités urbaines, a été brutalement interrompue par une opération de dispersion qui a provoqué des scènes de panique et de vives tensions dans la capitale congolaise.

Selon plusieurs témoins présents sur les lieux, les premiers échanges entre manifestants et forces de sécurité ont rapidement dégénéré lorsque les policiers ont procédé à la dispersion des rassemblements jugés non autorisés. Des mouvements de foule ont alors été observés, accompagnés de jets de gaz lacrymogènes et de bousculades dans un périmètre déjà fortement sécurisé autour de l'institution parlementaire. Dans ce contexte de confusion, plusieurs figures de l'opposition ont été directement touchées par les incidents. Des images

prises sur place et largement relayées sur les réseaux sociaux montrent notamment Martin Fayulu et Jean-Marc Kabund avec des traces visibles de sang sur leurs vêtements. Les deux responsables politiques apparaissent au milieu d'une foule agitée, cherchant à se protéger face à la pression des forces de l'ordre.

Ces images ont rapidement suscité de nombreuses réactions au sein de l'opinion publique, certains y voyant une illustration de la montée des tensions politiques dans le pays, tandis que d'autres appellent à la prudence en attendant des informations officielles sur les circonstances exactes des faits. L'intervention des forces de l'ordre visait, selon les autorités, à faire respecter les mesures encadrant les rassemblements publics dans la capitale. Le sit-in avait été maintenu par ses organisateurs malgré les restrictions administratives, ce qui avait déjà suscité des tensions en amont de la manifestation.

Pour l'opposition, en revanche,

cette dispersion est perçue comme une nouvelle démonstration de la restriction des libertés publiques. Plusieurs leaders politiques dénoncent une utilisation excessive de la force et estiment que le droit de manifester pacifiquement a été bafoué lors de cette journée.

Les événements survenus aux abords du Palais du Peuple interviennent dans un climat politique déjà marqué par de fortes divergences entre le pouvoir et l'opposition, notamment sur les questions institutionnelles et les réformes en cours. Ces tensions récurrentes se traduisent régulièrement par des affrontements lors des manifestations publiques dans la capitale.

Dans l'immédiat, aucune communication officielle détaillée n'a été faite par les autorités sur un éventuel bilan humain ou matériel lié à cette dispersion. Les versions divergent également sur le déroulement précis des faits, chaque camp avançant sa propre lecture des événements.

En attendant des éclaircissements, ces incidents viennent une fois de plus mettre en lumière la fragilité du climat politique à Kinshasa et la difficulté de concilier expression démocratique et maintien de l'ordre public lors des grandes mobilisations politiques. L'affaire continue de susciter de vives réactions au sein de l'opinion et pourrait alimenter davantage les tensions entre les différentes forces politiques dans les jours à venir.

Don de Dieu Mbavu

la CENI se dit prête à organiser un référendum avec le financement de l'État



L'artiste musicienne congolaise Rebo Tchulo a comparu le jeudi 4 juin devant le Tribunal militaire de garnison de Kinshasa/Ngaliema, où elle est poursuivie pour présumée incitation de militaires à commettre des actes contraires à la loi.

Cette procédure judiciaire trouve son origine dans une affaire qui avait largement alimenté les débats sur les réseaux sociaux au début de l'année. En effet, dans une vidéo devenue virale au mois d'avril dernier, on pouvait voir Platini Sadisa, présenté comme le chauffeur de la chanteuse, subir de violentes brutalités de la part

d'hommes en uniforme au sein d'une résidence privée, sous le regard de l'artiste.

Les images, largement relayées en ligne, avaient provoqué une vive émotion au sein de l'opinion publique. Plusieurs internautes ainsi que des organisations de défense des droits humains avaient dénoncé un usage excessif de la force et réclamé des explications sur les circonstances de l'incident. Lors de cette première comparution, la juridiction militaire a entamé l'examen du dossier afin d'établir les responsabilités éventuelles des différentes parties impliquées. Les débats

devraient permettre de faire la lumière sur les faits reprochés à l'artiste ainsi que sur le rôle des militaires apparaissant dans la vidéo.

Cette affaire, qui mêle célébrité, intervention militaire et respect des droits fondamentaux, continue de retenir l'attention de l'opinion publique. La suite des audiences sera déterminante pour établir les responsabilités et éclaircir les zones d'ombre entourant ce dossier, devenu l'un des plus médiatisés de ces derniers mois.

Zéphyrin Amboka Pengume

24NEWS HEBDO

SUD-KIVU

les FARDC annoncent la reprise de Mikenge et dénoncent des exactions lors du repli des rebelles



Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) annoncent avoir repris le contrôle de la localité de Mikenge, située sur les hauts plateaux de Fizi-Uvira, dans la province du Sud-Kivu. Cette information est contenue dans un communiqué de presse publié le 12 juin par le porte-parole ad intérim de l'État-major général des FARDC, le lieutenant-colonel Mongba Hazukay Mak.

Selon l'armée congolaise, cette reprise est intervenue le mercredi 10 juin 2026, à l'issue de violents combats menés contre les rebelles de la coalition RDF/AFC-M23 ainsi que leurs alliés Twirwaneho et Red Tabara.

Les FARDC accusent ces forces adverses d'avoir, lors de leur repli, détruit plusieurs infrastructures publiques et privées, pillé des biens appartenant aux populations civiles et emporté de nombreux bétails. L'armée estime que ces actes constituent de graves

violations du droit international humanitaire et traduisent le mépris des groupes armés envers les populations civiles. Face à cette situation, les FARDC appellent les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux compétents, ainsi que les organisations humanitaires et de défense des droits humains, à se rendre dans les zones affectées afin de documenter les violations commises, d'évaluer les dégâts et de contribuer à la prise en charge des victimes.

Dans leur message adressé à la population des hauts plateaux du Sud-Kivu, les FARDC saluent la résilience des habitants, confrontés depuis plusieurs années à l'insécurité. Elles réaffirment leur engagement à assurer la protection des civils, à restaurer durablement la paix et à rétablir l'autorité de l'État dans cette partie du territoire national. L'armée se dit toutefois préoccupée par l'instrumentalisation de certains membres des communautés locales par les groupes armés.

Elle appelle les autorités coutumières, les responsables religieux, les notables, les femmes, les jeunes ainsi que l'ensemble des forces vives à poursuivre les efforts de sensibilisation en faveur de la paix, de la cohésion sociale et du rejet de toute collaboration avec les groupes armés.

Les FARDC invitent également les combattants encore actifs au sein de la coalition RDF/AFC-M23 et de ses alliés à déposer les armes, à renoncer à la violence et à s'inscrire dans une dynamique de paix au sein de leurs communautés. Enfin, l'armée réaffirme sa détermination à poursuivre sans relâche sa mission de défense de l'intégrité territoriale, de protection des populations civiles et de restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national.

Gires Kasongo

Nouveau siège administratif de la RVA

un bâtiment moderne en construction pour renforcer les capacités institutionnelles



Les travaux de construction du nouveau siège administratif de la RVA avancent progressivement, avec l'ambition de doter l'institution d'un cadre de travail moderne et adapté à ses besoins. Le futur bâtiment comprendra trois niveaux. Le dernier étage, d'une superficie de 2 847 mètres carrés, abritera notamment la Direction générale, la Coordination, le Secrétariat central, le Service informatique, la Cellule de gestion des projets et des marchés publics, ainsi que d'autres services stratégiques. La conception du projet, ainsi que les missions de contrôle et de surveillance des travaux, sont assurées par des cabinets spécialisés. Quant à l'exécution, elle a été confiée à la Société Générale Congolaise. Les travaux ont officiellement démarré le 3

mars 2026 pour une durée d'exécution de quinze mois calendaires, impliquant une activité continue sur le chantier, y compris les week-ends.

Avant le lancement effectif du projet, plusieurs défis ont dû être relevés, notamment l'obtention du permis de construire et la validation des études relatives aux fondations. Après la démolition des anciennes infrastructures et l'installation du chantier, les équipes sont désormais engagées dans les travaux de terrassement, une étape essentielle pour garantir la stabilité de l'ouvrage.

La sécurité des futurs occupants figure également parmi les priorités du projet. Tous les locaux seront équipés de détecteurs d'incendie,

tandis que chaque niveau disposera d'extincteurs afin de permettre une intervention rapide en cas de sinistre.

Avec ses caractéristiques techniques et architecturales modernes, ce nouveau siège administratif se veut un symbole de modernité, d'efficacité et de renforcement des capacités institutionnelles au service de l'administration.

Betty Feza

CDM 2026

La tenue des Léopards à leur arrivée aux États-Unis fait sensation dans les médias



L'arrivée des Léopards de la République démocratique du Congo aux États-Unis, le jeudi 10 juin 2026, dans le cadre de leur participation à la Coupe du monde 2026, a suscité un vif intérêt bien au-delà du terrain de football. Débarquée à Houston, la sélection congolaise s'est distinguée par une tenue vestimentaire élégante et fortement marquée par l'identité nationale, attirant l'attention de nombreux médias internationaux et de plusieurs personnalités du monde de la communication.

Alors que les grandes compétitions sportives sont souvent l'occasion pour les équipes de mettre en avant leur image, les Léopards ont choisi de faire de leur arrivée un véritable message de représentation culturelle. Les joueurs sont apparus vêtus d'ensembles noirs agrémentés de motifs inspirés du léopard, animal emblématique qui donne son nom à la sélection nationale et qui figure parmi les sym-

boles les plus connus de la RDC.

Cette combinaison entre sobriété, élégance et affirmation identitaire n'est pas passée inaperçue. Sur les réseaux sociaux, de nombreuses images de la délégation congolaise ont rapidement circulé, suscitant des commentaires élogieux de la part d'internautes et d'observateurs du football mondial.

Parmi les médias ayant mis en lumière cette apparition remarquée figure RTL France. Dans une émission consacrée à la Coupe du monde 2026 diffusée le 11 juin, le média français a consacré plusieurs minutes à la tenue des Léopards sous le titre évocateur : « Coupe du Monde : la leçon du style de la sélection de la RDC ». Un traitement médiatique qui témoigne de l'impact visuel produit par la délégation congolaise dès son arrivée sur le sol américain.

L'écho de cette tenue a également traversé l'Atlantique. Aux États-Unis, la présentatrice de télévision Erica Simons a publiquement salué le choix vestimentaire des Léopards. Séduite par les accessoires arborés par la délégation congolaise, elle a exprimé son admiration sur les réseaux sociaux en écrivant : « Je veux immédiatement ce sac à imprimé animal ». Une réaction qui a largement été relayée et commentée par les internautes.

Au-delà de l'aspect esthétique, cette tenue véhicule un message fort. Elle reflète la volonté de la sélection congolaise de mettre en avant ses racines, son identité et la richesse culturelle du pays. Dans un football moderne où l'image joue un rôle de plus en plus important, les Léopards semblent avoir compris l'importance de communiquer également à travers leur présentation publique.

Pour de nombreux observateurs, cette apparition symbolise aussi l'unité et la détermination d'un peuple derrière son équipe nationale. En arborant des éléments inspirés du léopard, les joueurs affichent leur attachement à un symbole qui incarne à la fois la force, le courage et la fierté nationale.

Cette stratégie d'image intervient à un moment important pour la RDC, qui retrouve la scène mondiale du football avec l'ambition de marquer les esprits. Avant même leur entrée en compétition, les Léopards ont déjà réussi à attirer les projecteurs et à susciter une vague de sympathie auprès du public international. Reste désormais à transformer cette réussite médiatique en performances sportives. Car si la tenue a conquis les observateurs et renforcé la visibilité de la RDC sur la scène internationale, c'est sur les pelouses de la Coupe du monde que les Léopards auront l'occasion d'écrire les plus belles pages de leur histoire et de confirmer les espoirs placés en eux par tout un peuple.

Zéphyrin Amboka Pengume